

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS	Séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2020
	Délibération N° : 20200708-08
OBJET : ACQUISITION D'UN VEHICULE COMMUNAL UTILITAIRE ET CESSION DE L'ANCIEN VEHICULE	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mil vingt, le 8 du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCAION : 03/07/2020

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène FAROUZE

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 14

AUDIER-MERLE Carine – BOULET Philippe – BOURCIER Florian – BUES Florent – CERUTTI Chrystelle – CRUNCHANT Nicolas – FAROUZE Marie-Hélène – GAUCHE Joël – LACROIX Charles – LEPAS Dominique – MIEGGE Emmanuel – RENIE Alexandre – RIBOT Philippe – ROUX Pauline.

NOMBRE DE POUVOIRS : 0

NOMBRE DE VOTANTS : 14

Exposé du Maire :

Vu la commande établie par l'ancien Maire de la commune en fonction jusqu'au second tour des élections municipales du 28 juin 2020 et dument autorisé par délibération n° 20190107-05 du 7 janvier 2019 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

Vu la décision de l'ancien Maire de passer commande auprès du garage Citroën de Gap pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type CITROEN BERLINGOT BVM WORKER avec reprise de l'ancien véhicule (RENAULT KANGOO) pour un montant total TTC restant à payer de 13 659.56 € et de financer cette acquisition par un emprunt auprès du Crédit Agricole,

Vu que cette commande était impérative et urgente en considérant :

- Que le véhicule utilitaire communal de type RENAULT KANGOO présente de nombreuses anomalies, de sécurité notamment, relevées lors de la visite périodique de contrôle technique du 13 mai 2020, un avis défavorable à sa circulation a été émis par le centre de contrôle technique ;
- Que les frais de réparation de ce véhicule sont trop importants eu égard à sa date de 1^{ère} mise en circulation (2010) et à son état de vétusté ;
- Que les conditions de reprise sont intéressantes en cette période de déconfinement et de relance économique ;
- Les offres de prix proposées par trois concessionnaires de différentes marques ;
- L'urgence de prendre la décision de remplacer ce véhicule qui ne sera plus autorisé à circuler à compter du 13 juillet 2020 ;
- Que la mise en place de la prochaine assemblée municipale ne pourra avoir lieu avant la 1^{ère} semaine du mois de juillet 2020, après le second tour ;
- Que les quatorze membres de l'assemblée municipale élus le 15 mars 2020, dès le 1^{er} tour, ont été consultés et ont donné un avis consultatif favorable au remplacement de ce véhicule ;

Le Conseil Municipal :

CONFIRME l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type CITROEN BERLINGOT BVM WORKER pour un montant total TTC 18 379.56 €,

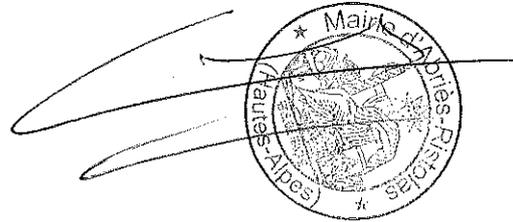
CONFIRME la cession de l'ancien véhicule de type **RENAULT KANGOO** pour un montant de 4 720.00 € TTC,

CHARGE LE MAIRE de déposer un dossier de demande de prêt auprès du Crédit Agricole pour financer cette acquisition à hauteur 10 324 €,

DIT que les crédits correspondants à cette opération seront ouverts au Budget par décision modificative sur le budget général 2020,

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT



Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.